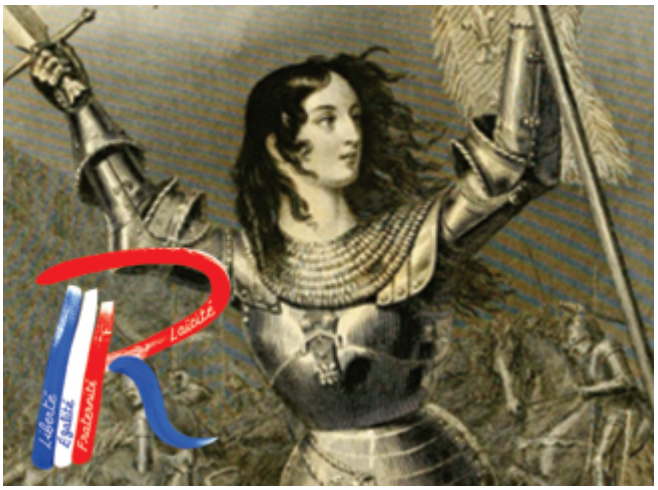
Modification des élections à venir : abandon du scrutin universel

écrit par Claude t.a.l | 11 novembre 2016



»***Manifestations monstres contre l'élection de Donald Trump*** » (titre d'un article du Huffington Post)
http://www.huffingtonpost.fr/2016/11/09/manifestations-monstres-new-york-contre-victoire-donald-trump-election-presidentielle/
Tous les journaux et radios s'en font l'écho : des lycéens, des étudiants disent » not my president « .
Il faut en tenir compte pour les prochaines présidentielles, en France.
Projet de loi pour éviter que le résultat des élections présidentielles ne soit contestable
art 1
Ont le droit de voter : exclusivement les catégories suivantes
1 les journalistes
2 les intellectuels (chanteurs- teuses, acteurs-trices)
3 les membres des partis de gauche
4 les forces vives de la société (nuit debout)
5 les membres de certaines associations (sos rasisme, pir, ldh, licra, planning familial)
6 les musulmans

7 des personnalités indépendantes (BHL, Ruquier)

art 2

A titre dérogatoire, il est décidé que :

Alain Juppé fait partie des catégories 2, 3 et 6